

FICHE D'INSCRIPTION

VIDE-GRENIERS - 28 avril 2024 - FRÉJAIROLLES

Particulier

Commerçant : numéro de registre de commerce obligatoire + photocopie jointe

- représentant la personne morale (dénomination) :
- dont le lieu du siège est :
- agit en tant que (qualité du représentant de la personne morale) :

Documents (fiche d'inscription, copie de la pièce d'identité, paiement) à remettre à l'organisateur lors des permanences des jeudis 04, 11, 18 et 25 avril 2024 de 18h à 19h, à la salle des associations à côté de la Mairie de Fréjairolles, en priorité ou à adresser par courrier à l'Association de Gymnastique Volontaire de Fréjairolles : Mairie de Fréjairolles 4 bis route d'Albi 81990 Fréjairolles.

Renseignements au 06.17.74.00.92 ou gymfrejairolles@gmail.com

Je soussigné(e), Nom : Prénom :
Né(e) le : à (ville) : n° du département :
Adresse complète :
Code Postal : Ville :
Tél. : e-mail :
Nature de la pièce d'identité fournie : Passeport CNI Permis de conduire
N° de la pièce d'identité : Délivrée le :
Par : **Ci-joint copie de ma pièce d'identité.**

POUR LES PARTICULIERS

Déclare sur l'honneur (les 3 cases doivent être cochées pour que l'inscription soit acceptée)

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- La non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

POUR LES COMMERCANTS

Déclare sur l'honneur (les 2 cases doivent être cochées pour que l'inscription soit acceptée)

- Avoir fait une déclaration préalable à la préfecture ou à la sous-préfecture dont je dépends, conformément à l'article 321-1 du Code Pénal
- Tenir à jour un registre conformément à l'article 321-7 du Code Pénal

Emplacement :

à l'intérieur de la salle polyvalente (profondeur : 1,50 m)..... mètres x 4,5 € / m

à l'extérieur

- Emplacement sur terrain de basket : (profondeur : 2 m) mètres x 3 € / m
- Emplacement sur parking : place de stationnement (5 * 2.5 m) = 12€
- Emplacement sur parking : place mobilité réduite (5 * 3 m) = 14 €
- Forfait électricité : ajouter un montant de 6 €

Ci-joint règlement de € à l'ordre de la gymnastique volontaire de Fréjairolles.

- chèque espèces

Fait à le Signature, précédée de la mention manuscrite complète : «lu et approuvé, bon pour location et acceptation du règlement intérieur» : .